



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



Direction générale du Budget



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE



Deuxième Trimestre 2021

Août 2021

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances. Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du deuxième trimestre 2021, au regard des prévisions de la loi de finances initiale pour l'année 2021 (LFI 2021). Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la LFI 2021. Elle ne prend pas en compte l'exécution des recettes et des comptes spéciaux du Trésor (CST) autres que le Fonds national de retraite (FNR)

Les ressources du budget de l'Etat mobilisées au 30 juin 2021 s'élèvent à **1343,45 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 41,6% des prévisions de la LFI 2021. Elles comprennent les ressources du budget général d'un montant de **1278,85 milliards** et celles du compte FNR pour **64,6 milliards FCFA**.

Les dépenses du budget de l'Etat sont réalisées (base ordonnancement) à hauteur de **1986,83 milliards FCFA** représentant 49,8% des crédits ouverts au 30 juin 2021. Elles comprennent les dépenses du budget général pour un montant de **1933,32 milliards FCFA** et celles du FNR pour **53,52 milliards FCFA**.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat à la fin du deuxième trimestre 2021

Rubriques	LF (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
Recettes fiscales	2564,50		2564,50	1144,19	44,6%
Recettes non fiscales	133,50		133,50	86,51	64,8%
Recettes exceptionnelles	60,00		60,00		0,0%
Total recettes internes	2758,00	0,00	2758,00	1230,70	44,6%
Dons budgétaires	64,00		64,00	4,42	6,9%
Dons en capital	268,00		268,00	43,73	16,3%
Total recettes externes	332,00	0,00	332,00	48,15	14,5%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3090,00	0,00	3090,00	1278,85	41,4%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	327,00	0,00	327,00	175,25	53,6%
Dépenses de personnel	904,90	0,00	904,90	440,22	48,6%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	347,72	-11,13	336,59	164,97	49,0%
Dépenses de Transfert courant	659,28	6,65	665,92	440,39	66,1%
Total dépenses ordinaires	2238,90	-4,49	2234,42	1220,83	54,6%
Dépenses en capital sur ressources internes	751,00	51,50	802,50	351,98	43,9%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	357,64	-46,71	310,93	54,27	17,5%
Dépenses de transferts en capital	393,36	98,21	491,57	297,71	60,6%
Dépenses en capital sur ressources externes	844,00		844,00	360,51	42,7%
Total dépenses en capital	1595,00	51,50	1646,50	712,49	43,3%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	3833,90	47,02	3880,92	1933,32	49,8%

Rubriques	LF (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)					
RECETTES					
Comptes affectation spéciale	111,75		111,75	63,32	56,7%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	63,32	56,7%
Comptes de commerce					
Comptes de prêts					
Comptes d'avances					
Compte de garanties et avals					
III TOTAL RECETTES CST	111,75	0,00	111,75	63,32	56,7%
DEPENSES					
Comptes affectation spéciale	111,75		111,75	53,52	47,9%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	53,52	47,9%
Comptes de commerce					
Comptes de prêts					
Comptes d'avances					
Compte de garanties et avals					
IV TOTAL DEPENSES CST	111,75	0,00	111,75	53,52	47,9%
TOTAL RECETTES BUDGET ETAT (I+III)	3226,00	0,00	3226,00	1343,45	41,6%
TOTAL DEPENSES BUDGET ETAT (II+IV)	3945,65	47,02	3992,67	1986,83	49,8%

1. Les ressources du budget général sont mobilisées, au 30 juin 2021, à hauteur de 41,4% des prévisions de la LFI 2021 (3090,00 milliards FCFA).

Comparée à la même période en 2020, ces ressources ont évolué en baisse de **69,09 milliards FCFA** en valeur absolue, soit 5,1% en valeur relative. Cette baisse est principalement imputable aux ressources externes (-54,4 milliards, soit -53,0%).

Les ressources internes ont enregistré une légère baisse de **14,7 milliards FCFA**, soit 1% en valeur relative. Cette baisse était déjà prévisible par la LFI 2021 qui affiche une réduction de 4,1% des recettes fiscales pour tenir compte de l'effet négatif de la pandémie de covid-19 subit par l'activité économique du Sénégal.

2. Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2021 pour un montant de 3833,0 milliards FCFA sont revus à la hausse de 47,02 milliards FCFA pour se chiffrer à 3880,92 milliards FCFA au 30 juin 2021.

La révision en hausse des crédits ouverts par la LFI est expliquée par les reports réalisés en début d'année sur les dépenses en capital financées sur ressources internes et l'ouverture de nouveaux crédits sur fonds de concours effectuée au cours du deuxième trimestre de 2021.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à **1933,32 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 49,8% des crédits ouverts au 30 juin 2021. Ce taux relativement correct est dû à une bonne exécution de toutes les catégories de dépenses à l'exception des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat qui affichent un faible taux d'exécution de 17,5%, dû au démarrage tardif des activités, expliqué par le processus long de passation des marchés pour cette catégorie de dépenses.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières la dette publique : **175,25 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 53,6% ;
- Dépenses de personnel : **440,22 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 48,6% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : **164,97 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 49,0% ;

- Dépenses de Transfert courant : **440,39 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 66,1% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : **54,27 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 17,5% ;
- Dépenses de transferts en capital : **297,71 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 60,6% ;
- Dépenses en capital sur ressources externes : **360,51 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 42,7%.

3. Le Fonds national de retraite :

- en ressources, a mobilisé **31,55 milliards FCFA** au titre de cotisations sociales, soit 28% des prévisions annuelles ;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de **26,35 milliards FCFA**, soit 23,6% des prévisions annuelles.

A la date du 30 juin 2021, le fonds dégage ainsi un solde positif de **9,802 milliards**, contre **9,866 milliards** à la même date en 2020, soit une légère détérioration de 64 millions FCFA.

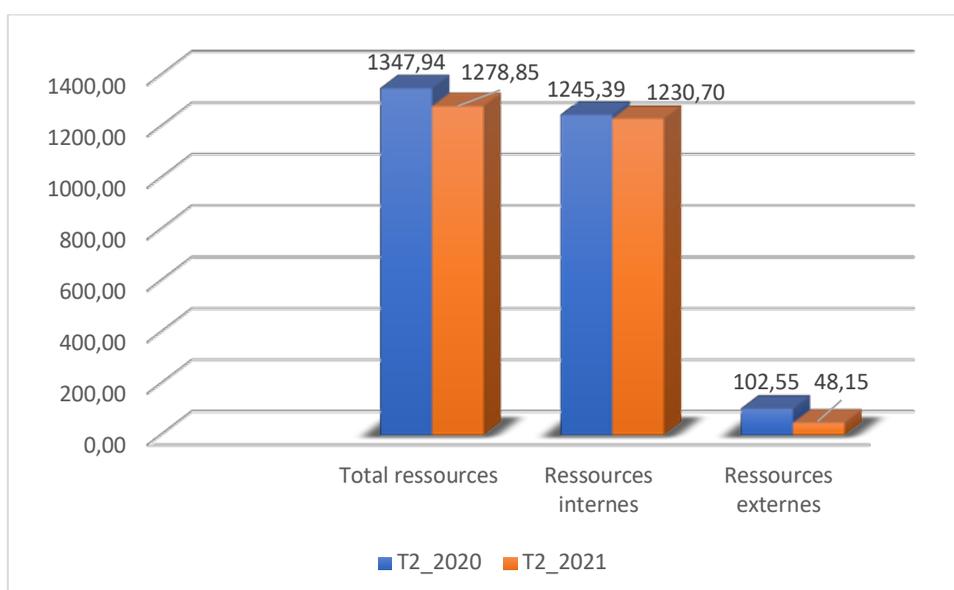
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources mobilisées du budget général s'élèvent, au 30 juin 2020, à **1278,85 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 41,4% par rapport à l'objectif annuel de **3090,00 milliards FCFA** fixé par la loi de finances initiale (LFI).

Par rapport à la même période en 2020 (**1347,94 milliards FCFA**), la mobilisation de ces ressources a enregistré une baisse de **69,09 milliards FCFA** en valeur absolue, soit 5,1% en valeur relative. Cette baisse est essentiellement expliquée par les ressources extérieures qui ont sensiblement diminué par rapport à l'année précédente.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin juin 2021 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 96%.

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel



I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du deuxième trimestre 2021, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de **1230,7 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de :

- 101% par rapport à l'objectif fixé pour le deuxième trimestre (**1214,9 milliards FCFA**). La performance réalisée à fin juin 2021 est expliquée par le recouvrement des impôts directs pour 102%, des impôts indirects pour 106% et des recettes non fiscales pour 113% ;
- et de 44,1% par rapport à l'objectif annuel de la LFI 2021 (**2758, milliards FCFA**).

Les ressources internes recouvrées au cours du deuxième trimestre de 2021 sont constituées de recettes fiscales (1144,19 milliards) et de recettes non fiscales (86,51 milliards).

Comparé à la même période de l'année 2020, le recouvrement des ressources internes est en baisse de **14,7 milliards FCFA** (1%) expliquée principalement par les recettes non fiscales qui se sont contractées de **10,4 milliards FCFA** (11%). Quant aux recettes fiscales, elles ont enregistré une légère baisse de **4,3 milliards**. Cette évolution traduit l'effet négatif de la pandémie de covid-19 sur l'activité économique. Il faut rappeler que les prévisions de la LFI 2021 pour ces recettes avait déjà prévu une baisse de 4,1% par rapport à 2020.

L'effet de la pandémie est plus ressenti par :

- l'impôt sur le revenu qui a connu un repli de **10,84 milliards FCFA** ;
- l'impôt sur les biens et services (-14,34 milliards FCFA), avec notamment l'impôt sur la valeur ajoutée qui a baissé de **33,91 milliards FCFA**.

En revanche, les droits de douane et autres droits à l'importation et les droits d'accises se sont respectivement améliorés de **5,6 milliards FCFA** (+3,8%) et **35,3 milliards FCFA** (40,6%).

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du deuxième trimestre 2021

Catégories de recettes	Objectif T2_2021	Recouvrement T2_2020	Recouvrement T2_2021	Taux d'exécution T2_2021	Evolution T2 2021/T2 2020	
					En valeur	En %
Recettes fiscales	1138,3	1148,48	1144,19	101%	-4,3	0%
Impôts directs	417,0	444,01	443,14	106%	-0,9	0%
Impôts Indirects	667,3	690,36	681,62	102%	-8,7	-1%
Autres	54,0	14,12	19,44	36%	5,3	38%
Recettes Non fiscales	76,6	96,91	86,51	113%	-10,4	-11%
Recettes exceptionnelles						
Total Recettes	1214,9	1245,4	1230,7	101%	-14,7	-1%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les ressources externes mobilisées au cours du deuxième trimestre de 2021 s'élèvent à un montant de **48,15 milliards FCFA** constitués essentiellement de dons en capital pour **43,73 milliards FCFA** destinés à financer des projets d'investissement. Les dons courants qui sont destinés au financement de dépenses courantes ne sont mobilisée qu'à hauteur de **4,42 milliards FCFA** à la date du 30 juin 2021.

L'essentiellement des dons en capital (92,79%) proviennent des partenaires suivants : l'USAID (50,8%), la GIZ (15%), la Banque mondiale (9,18%), la KFW (8,52%), l'AFD (7,13%) et l'UE (1,16%). La liste complète des partenaires qui ont octroyé des dons en capital au deuxième trimestre 2021 figure en annexe 5.

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du deuxième trimestre 2021

Natures des dons	T2 2020	LFI 2021	T2 2021	Taux d'exéc. T1_2021	Evolution T2_2021/T2_2020	
					En valeur	
Dons courants	43,18	64,00	4,42	7%	-38,77	-90%
Dons en capital	59,37	268,00	43,73	16%	-15,63	-26%
Total ressources externes	102,55	332,00	48,15	15%	-54,40	-53,0%

Source : DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 Les modifications de crédits de paiement

Les crédits de paiement (CP) représentent les crédits autorisés pour être dépensés au cours de l'année.

Les CP ouverts par la loi de finances initiale ont augmenté de **47,02 milliards FCFA**, au cours du des six premiers mois de 2021, passant de **3833,9 milliards FCFA** à **3880,92 milliards FCFA**.

En plus des reports réalisés en début d'année sur les dépenses en capital financées sur ressources internes (**38,20 milliards FCFA**), des crédits d'un montant de **8,82 milliards F CFA** sont ouverts sur fonds de concours au cours du deuxième trimestre de 2021.

Par ailleurs, des CP sont ouverts par décrets d'avance d'un montant de **40,90 milliards FCFA** sur les transferts en capital à travers une annulation des crédits d'un même montant tirés des dépenses d'acquisition de biens et services (-1,26 milliards FCFA), des transferts courants (-2,40 milliards FCFA) et des dépenses d'investissement exécuté par l'Etat (**37,23 milliards FCFA**).

A la date du 30 juin 2021, les crédits ouverts au titre de dépenses imprévues de fonctionnement et d'investissement ont fait objet de réallocation de montants respectifs de **14,16 milliards FCFA** et **9,73 milliards FCFA**, représentant 98% et 66% des crédits qui ont été provisionnés par la LFI 2021.

La répartition initiale des crédits ouverts par catégorie de dépenses est ainsi modifiée comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses d'acquisition de biens et de services revue en baisse de **11,13 milliards FCFA** ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts courants sont abondées d'un montant de **6,65 milliards FCFA** ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été réduits d'un montant de **46,71 milliards FCFA** ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont évolués en hausse de **98,21 milliards FCFA**.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du deuxième trimestre de 2021

Catégories de dépenses	LFI_2021	Modifications	Crédits ouverts
	CP	CP	CP
Charges financières de la dette	327,00		327,00
Dépenses de personnel	904,90		904,90
Dépenses d'acquisitions de biens et services	347,72	-11,13	336,59
Dépenses de Transfert courant	659,28	6,65	665,92
Dépenses en capital sur ressources internes	751,00	51,50	802,50
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	357,64	-46,71	310,93
Dépenses de transferts en capital	393,36	98,21	491,57
Dépenses en capital sur ressources externes	844,00		844,00
Total budget général	3833,90	47,02	3880,92

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 L'exécution des dépenses

Les dépenses du budget général exécutées (ordonnancées) au cours du deuxième trimestre 2021 s'établissent à **1933,32 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 49,8% par rapport aux crédits ouverts au 30 juin 2021.

Les dépenses exécutées sont réparties entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour **1220,95 milliards FCFA**, soit 54,2% des crédits ouverts;
- et les dépenses en capital pour **516,68 milliards FCFA**, soit 31,1% des crédits ouverts.

Tableau 4 : Situation d'exécution des crédits du budget général à la fin du premier trimestre de 2021

Catégories de dépenses		eng. CP	ordon. CP	Paie.	Taux d'exéc. CP
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	1231,45	1220,83	1211,95	54,6%
	Charges financières de la dette	175,25	175,25	175,25	53,6%
	Dépenses de personnel	440,22	440,22	440,22	48,6%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	175,59	164,97	159,30	49,0%
	Dépenses de transferts courants	440,39	440,39	437,18	66,1%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	730,74	712,49	707,60	43,3%
	Dépenses en capital sur ressources internes	370,24	351,98	347,09	43,9%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	72,52	54,27	50,23	17,5%
	Dépenses de transferts en capital	297,71	297,71	296,86	60,6%
	Dépenses en capital sur ressources externes	360,51	360,51	360,51	42,7%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		1962,19	1933,32	1919,55	49,8%

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

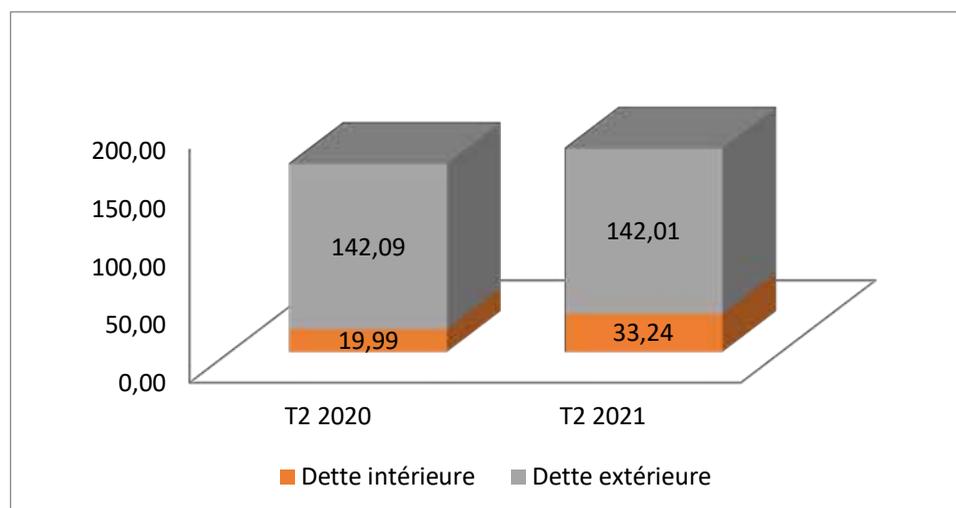
II.2.1 Exécution des dépenses Ordinaires

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du second trimestre 2021 s'élèvent provisoirement à **175,25 milliards FCFA**, représentant plus de la moitié des prévisions de la LFI 2021 (53,6%).

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 8,2% (**+13,18 milliards FCFA**). Cette hausse est expliquée par les charges de la dette intérieure (**+ 13,25 milliards FCFA**). En revanche, les charges de la dette extérieure qui constituent la part la plus importante de cette catégorie de dépenses (81%) ont légèrement évolué en baisse de **0,08 milliard FCFA**.

Figure 2 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du deuxième trimestre 2021



Source : DDP/DGCPTBMFB

2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 30 juin 2021 s'élèvent à hauteur de **440,22 milliards FCFA**, soit 48,6% des crédits ouverts par la loi de finances.

Comparées au deuxième trimestre de 2020, les dépenses de personnel ont augmenté de **30,59 milliards FCFA**, soit 7,5% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par, notamment par :

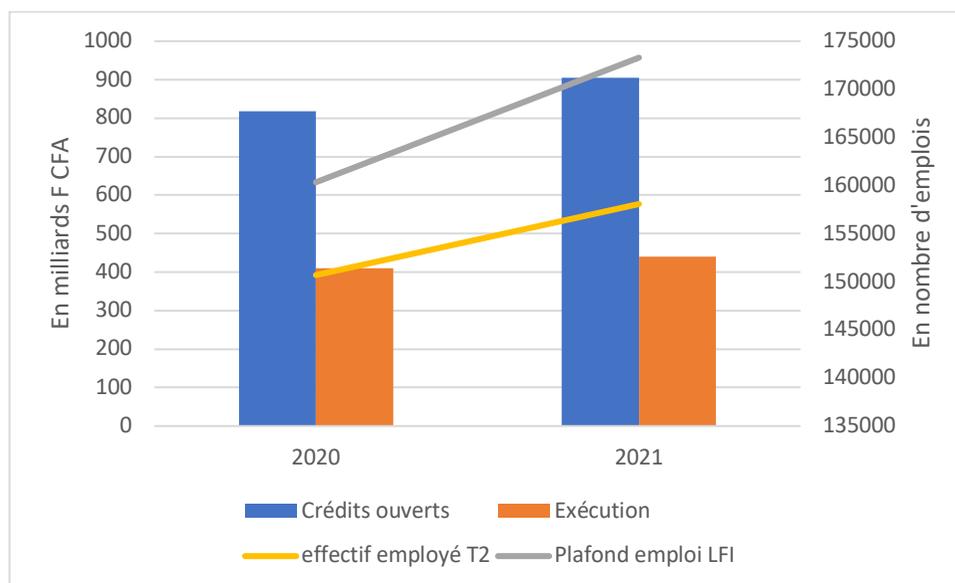
- (i) l'augmentation de l'effectif de la fonction publique de 7 386 agents (qui passe de 150 688 agents au second trimestre 2020 à 158 074 agents à fin juin 2021) ;
- (ii) l'apurement de toutes les factures des structures hospitalières publiques et privées pour un montant de **8 milliards FCFA** ;
- (iii) l'application du décret fixant une indemnité forfaitaire globale à certains agents de l'Etat ;
- (iv) la poursuite de la mise en œuvre des engagements de l'Etat auprès des organisations syndicales, notamment ceux regroupées au sein du G7 au titre des accords du 30 avril 2018 dont l'incidence est évaluée à **41,2 milliards FCFA**

Les dépenses de personnel sont exécutées principalement dans les secteurs de :

- l'éducation et de la formation pour 58% ;
- la défense et de la sécurité pour 22% ;
- la santé pour 5%

L'effectif total employé à fin juin 2021 s'élève à 154 643 agents, soit 91% du plafond annuel de 173 288 autorisé par la LFI 2021.

Figure 3 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au deuxième trimestre 2021



Source : DS/DGBMFB

3. Autres dépenses ordinaires

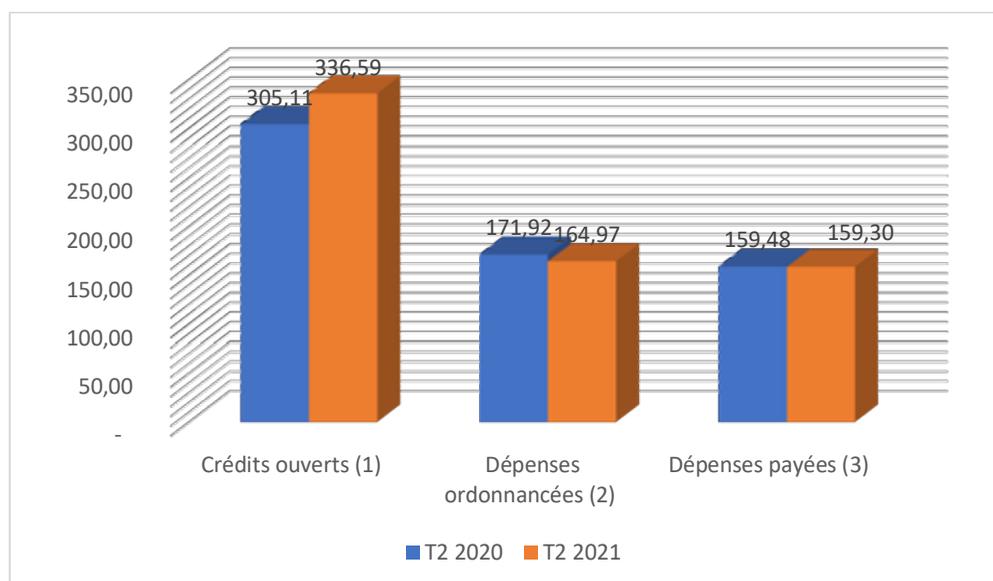
Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisitions de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants pour la prise en charge des charges d'exploitation et de fonctionnement d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi que des appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

3.1 Les dépenses d'acquisition de biens et services

Au 30 juin 2021, les dépenses d'acquisitions de biens et de services sont exécutées (ordonnancées) à hauteur de **164,97 milliards FCFA**, soit 49,0% des crédits ouverts d'un montant de **336,59 milliards** contre 56,3% (**171,92 milliards FCFA**) un an auparavant.

Figure 4 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du deuxième trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le taux d'exécution affiché au deuxième trimestre est essentiellement porté par la dotation « charges non réparties » et les programmes des secteurs de :

- la santé, au niveau duquel le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » a enregistré un taux d'exécution de 54 % principalement expliqué par le paiement des salaires des contractuels de la santé et de l'action sociale ;
- l'enseignement, à travers les programmes « Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative » et « Enseignement élémentaire » avec des taux d'exécution respectifs de 59% et 61%, en liaison avec les paiements aux professeurs et maîtres contractuels ;

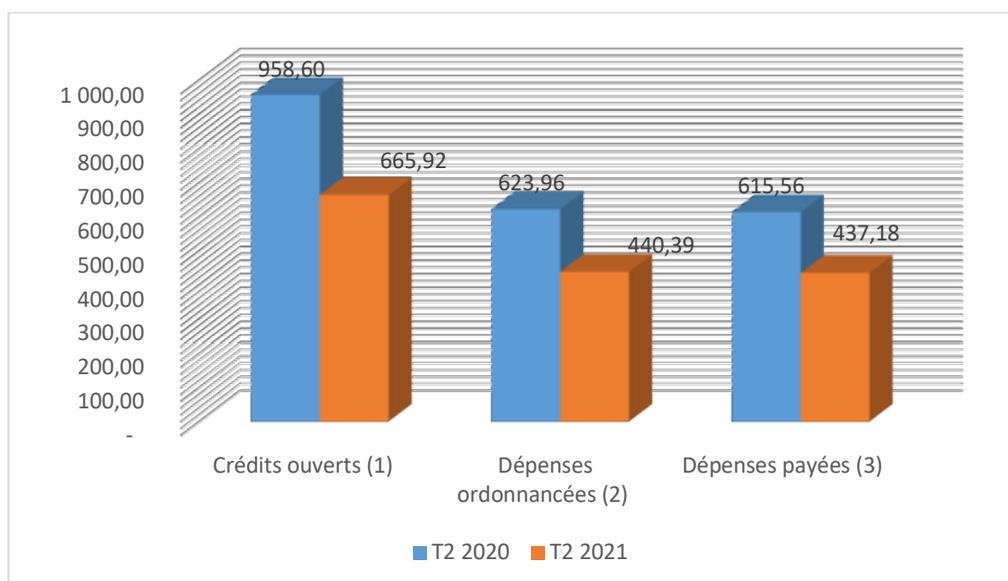
- l'ordre et la sécurité publique, avec les programmes « Sûreté publique et maintien de l'ordre » et « Sécurité publique » qui ont enregistré des taux d'exécution respectifs de 72% et 55%.

S'agissant de la dotation « Charges non réparties », elle affiche un taux d'exécution de 65% des crédits ouverts, en raison des impôts et taxes payés dans le cadre des investissements réalisés sur ressources extérieures. Compte tenu du caractère évaluatif des crédits ouverts au titre de ces impôts et taxes, les dépenses sont exécutées pour un montant (**37,32 milliards FCFA**) qui a multiplié par 6 celui autorisé par la LFI 2021 (6 milliards FCFA).

3.2 Les dépenses de transferts courants

Les transferts courants exécutés (ordonnancés) au 30 juin 2021 s'élèvent à **440,39 milliards FCFA**, soit 66% des crédits ouverts, contre **623,96 milliards FCFA** (65%) un an auparavant.

Figure 5 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du deuxième trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

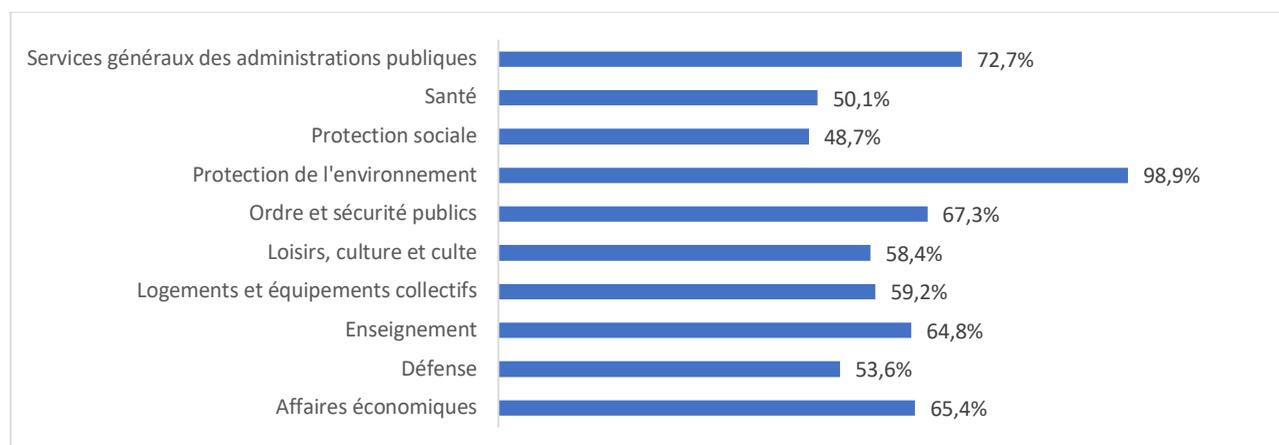
Le niveau d'exécution des transferts courants, globalement satisfaisant, est porté par :

- les dotations budgétaires (67%) destinés principalement aux institutions constitutionnelles ;
- les programmes en charges du pilotage et de la coordination des ministères réalisent un taux d'exécution de 67% ;

Dans une moindre mesure, les programmes budgétaires (ou programmes métiers) affichent globalement un taux d'exécution de 56%.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit.

Figure 6 : Taux d'exécution des transferts courants selon l'objet de la dépense à la fin du deuxième trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Les niveaux d'exécution les plus satisfaisants sont réalisés au profit des secteurs :

- de la protection de l'environnement qui affiche le taux d'exécution le plus élevé (98,9%). Ce niveau d'exécution est expliqué principalement par le versement intégral des crédits ouverts au bénéfice de l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) pour assurer la collecte des déchets solides ;
- de l'enseignement avec un taux d'exécution des dépenses de 64,8% qui est expliqué par le versement de la totalité des crédits pour le paiement des bourses nationales et étrangères des étudiants (**45,3 milliards FCFA**) et aux subventions accordées aux centres des œuvres universitaires (67%, soit **22,8 milliards FCFA**) et aux Etablissements publics d'enseignement supérieur (50% des crédits ouverts, soit **35,8 milliards FCFA**) ;
- des services généraux des administrations publiques (72,7%), constitués principalement des dotations des institutions constitutionnelles et des charges non réparties ;
- de l'ordre et la sécurité publics (67,3%)

Des niveaux d'exécution satisfaisants sont également enregistrés sur les transferts destinés aux :

- « loisirs, culture et culte » (58,4%), avec la mobilisation des subventions au profit des organismes publics et privés de la presse et de la culture ;
- « logements et équipements collectifs » (59,2%), en liaison avec la mobilisation de 66% des transferts prévus pour le paiement de la location des bâtiments occupés par les services administratifs ;
- « affaires économiques » (65%), grâce à la mobilisation de 73% des crédits ouverts pour l'accès aux intrants agricoles et au versement de 83,7% des crédits destinés au Fonds spécial de Soutien au secteur de l'Energie (FSE).

Les dépenses transferts courants destinés à la santé s'élèvent à hauteur de 50% des crédits ouverts. Toutefois, les subventions aux établissements publics de santé sont globalement satisfaisant avec un versement représentant en moyenne 53% des crédits ouverts.

II.2.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 30 juin 2021 s'élèvent à **712,49 milliards FCFA** sur des crédits de paiement ouverts de 1646,50 FCFA, soit un taux d'exécution de 43,3%. Ces dépenses sont réparties presque à égalité entre :

- dépenses financées sur ressources internes pour un montant de **351,98 milliards FCFA** ;
- et dépenses financées sur ressources externes pour un montant de **360,51 milliards FCFA**.

1. Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transferts en capital. La structure des dépenses en capital financées sur ressources internes a considérablement changé entre les années 2020 et 2021. Ce changement fait suite aux reclassements des transferts en capital, versés aux services non personnalisés de l'Etat jusqu'en 2020, à la catégorie des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat. A cet effet, les dépenses d'investissement ont sensiblement augmenté en 2021 à la défaveur des dépenses de transferts en capital.

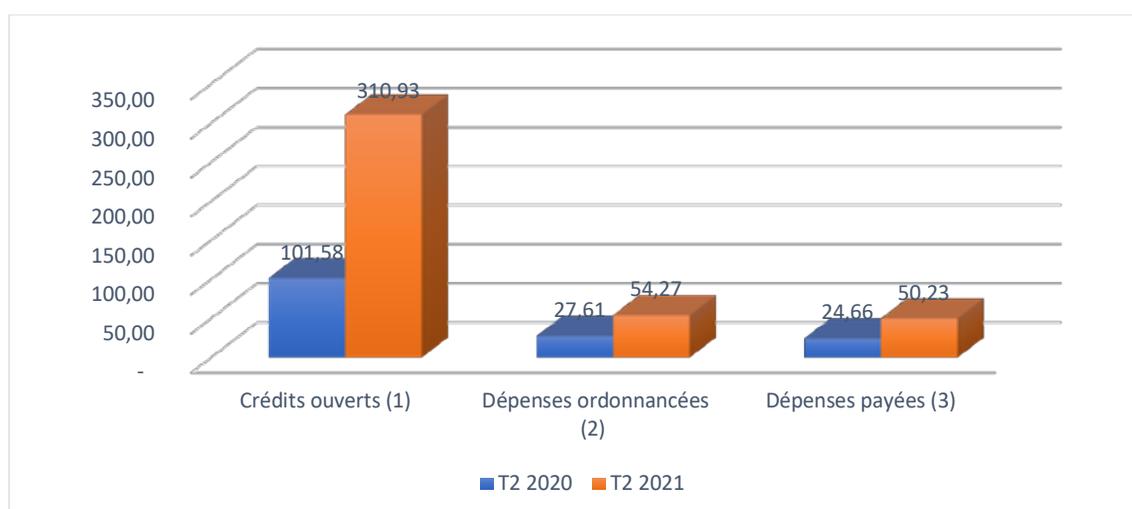
1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Au 30 juin 2021 les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat sont arrêtées à hauteur de **54,27 milliards FCFA** contre **27,61 milliards FCFA** un an auparavant. Toutefois, le niveau d'exécution des crédits ouverts de **310,93 milliards FCFA** (17,5%) est en deçà de celui réalisé à la même date de l'année précédente (27,1%).

Le niveau bas de l'exécution de ces dépenses, observé au premier trimestre, serait expliqué par le processus de passation des marchés de cette catégorie de dépenses qui est généralement long.

A l'exception du secteur relatif à l'ordre et à la sécurité publique dans lequel les dépenses sont exécutées à hauteur de 56%, tous les secteurs affichent un rythme d'exécution des dépenses relativement bas.

Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits de Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat à la fin du deuxième trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

1.2 Les dépenses transferts en capital

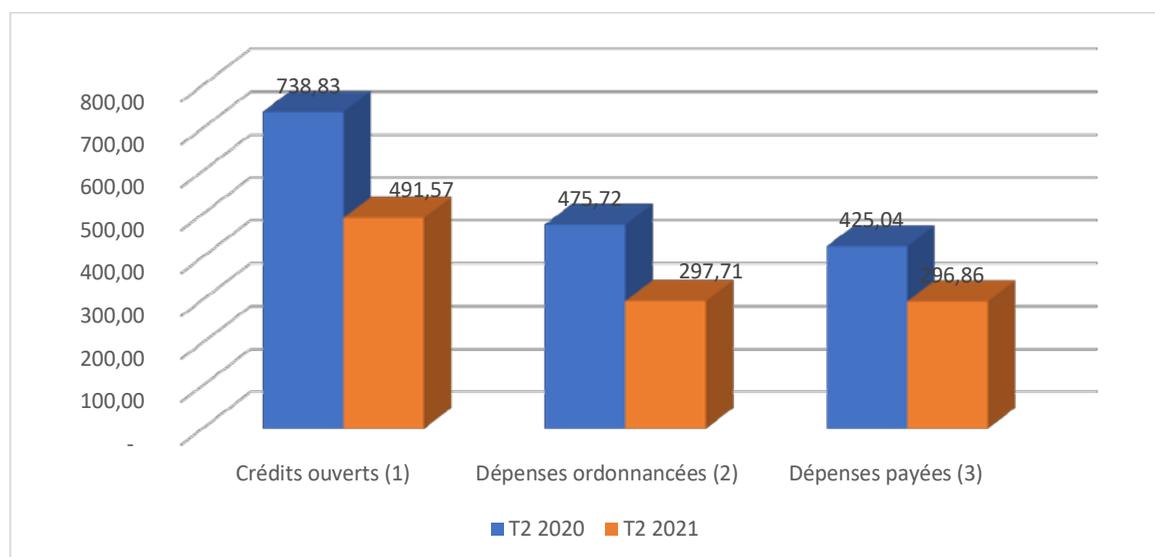
Au 30 juin 2021, les dépenses de transferts en capital sont exécutées à hauteur **297,71 milliards FCFA** contre **475,72 milliards FCFA** un an auparavant. Le taux d'exécution affiché au premier trimestre de 2021 s'élève à 60,6% des crédits ouverts de **491,57 milliards FCFA**, contre 64,4% à la même date de l'année précédente.

Le niveau d'exécution des transferts en capital qui est globalement satisfaisant est porté par :

- les programmes en charge du pilotage et de la coordination des ministères qui réalisent globalement un taux d'exécution avoisinant le quart des crédits ouverts (73%) à la faveur notamment du programme pilotage du ministre chargés des collectivités territoriales qui a mobilisé l'intégralité des ressources affectées à la mise en œuvre du programme acte III de la décentralisation ;
- les dotations budgétaires sont exécutées à hauteur de 67% des crédits ouverts à la faveur des institutions constitutionnelles.

Les programmes métiers affichent globalement un taux d'exécution de 59%.

Figure 8 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du deuxième trimestre 2021



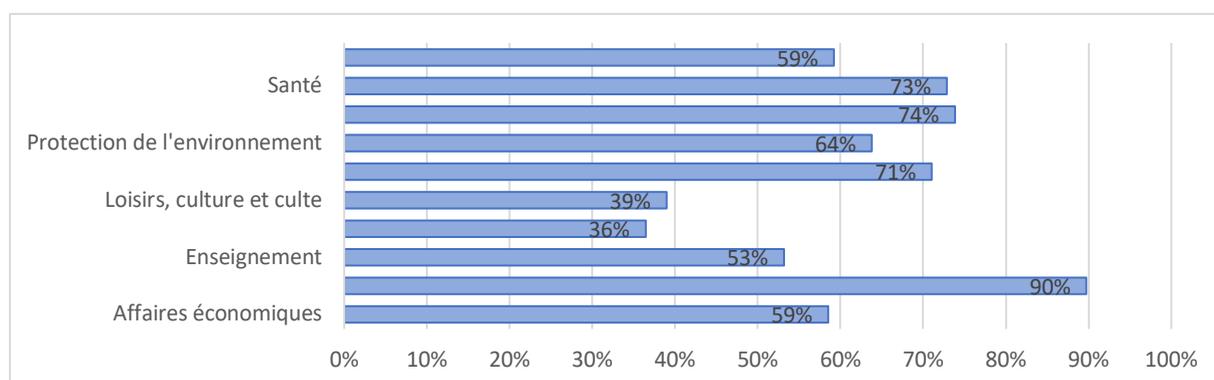
Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Selon la destination de la dépense par objet, le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré par les secteurs suivant :

- le secteur de la défense à travers le programme « Défense du territoire national » qui a mobilisé 90% des crédits destinés à l'acquisition de matériel et d'équipements militaires ;
- le secteur de la santé qui mobilise 73% des crédits ouverts sur les transferts en capital, grâce au programme « Santé de base » avec l'exécution de 92% des crédits ouverts (7,9 milliards FCFA) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte contre la covid-19 ;
- la protection sociale (74%) à la faveur du programme « Equité sociale » qui a enregistré un taux d'exécution de 75% des crédits ouverts avec le programme national de bourses de sécurité familiale ;

- le secteur de l'ordre et la sécurité publics (71%) grâce à la mobilisation des ressources pour l'acquisition d'équipements pour les forces de police et de gendarmerie ;
- le secteur de la protection de l'environnement (64%) avec la mobilisation des ressources à la faveur des programmes : « Programme d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales » (56%) ; « Aménagement et développement urbain » (100%) et « Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau » (100%) ;
- le secteur des services généraux des administrations publiques (59%) avec notamment la mobilisation de presque l'intégralité des ressources au titre de participations financières de l'Etat ;
- le secteur des affaires économiques (59%) porté par les sous-secteurs des transports routiers (85%), des transports ferroviaires (78%), des transports aériens (70%), agricoles (69%) et du tourisme (100%).

Figure 9 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital suivant les fonctions à la fin du deuxième trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

2. Dépenses en capital financées sur ressources externes

Au titre des dépenses en capital sur ressources externes, le montant ordonnancé s'élève, à la date du 30 juin 2021, à **360,5 milliards FCFA**, sur une prévision de **844 milliards**, soit un taux d'exécution de 42,7%. Ces dépenses sont financées à 86% sur prêts (**310,2 milliards**) et 14% sur dons (**50,3 milliards**).

Parmi ces dépenses, un montant de **34,1 milliards FCFA** a fait objet de rétrocession dont **27,5 milliards FCFA** en prêts projets et **6,6 milliards FCFA** en dons en capital. Les principaux projets bénéficiaires de ce montant rétrocédé sont le projet KMS III (SONES) et les projets du secteur de l'énergie au profit de la SENELEC, de l'OMVS et de l'OMVG.

Tableau 5 : Situation des tirages sur ressources extérieures à la fin du premier trimestre de 2021

	Prêts projets	Dons en capital	Total
Tirages hors rétrocessions	282,7	43,7	326,4
Rétrocessions	27,5	6,6	34,1
Total	310,2	50,3	360,5

Source : DODP/DGBMFB

Les tirages (prêts projets et dons en capital) effectués à fin juin 2021 portent sur 156 projets financés par tous les PTF confondus. Une dizaine de ces projets sont cofinancés par plusieurs bailleurs, le reste ayant été financé par des PTF pris individuellement, bilatéraux ou multilatéraux.

Les projets cofinancés représentent environ 22,6% des tirages du deuxième trimestre de 2021 contre 37,4% pour les autres projets.

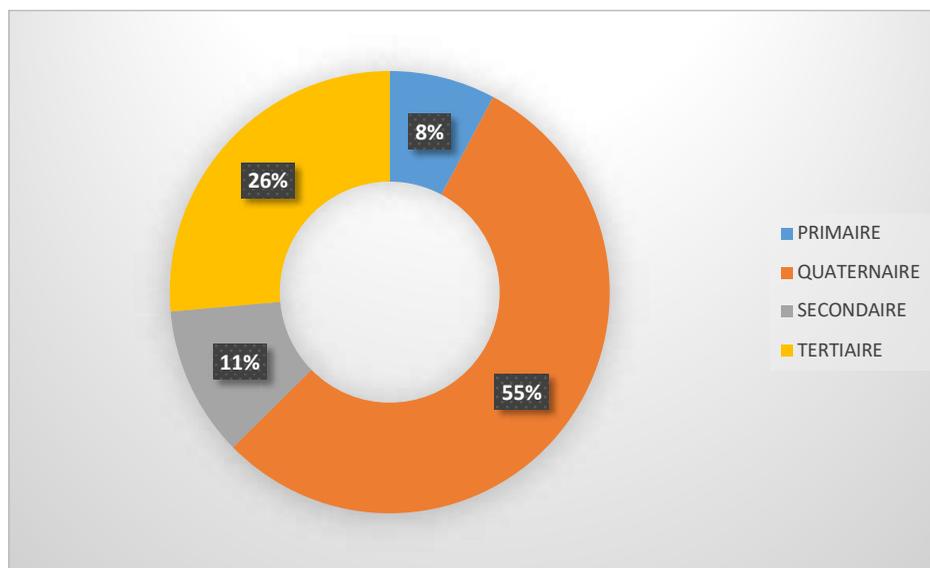
Plus de la moitié des tirages est mobilisée pour le financement des projets du secteur quaternaire (197,6 milliards FCFA). Pour la majorité de ce financement, les projets bénéficiaires sont relatifs aux sous-secteurs « Culture, jeunesse et sports » (**42,1 milliards FCFA**) ; « Santé et nutrition » (**41,6 milliards FCFA**) ; « Equipements administratifs » (**29,4 milliards FCFA**) ; « Développement social » (**20,5 milliards FCFA**) et « Education – formation » (**26,3 milliards FCFA**).

Le secteur tertiaire représentant un peu plus du quart des tirages (**95,2 milliards**) est dominé par les sous-secteurs des transports routiers (**48,1 milliards FCFA**), des transports ferroviaires (**28,3 milliards FCFA**).

Le secteur secondaire qui représente 11% des tirages (**39,60 milliards FCFA**) concernent essentiellement le sous-secteur de l'Energie (**39,59 milliards FCFA**) pour la mise en œuvre des projets d'électrification.

Le secteur primaire qui a le moins bénéficié des ressources extérieures (**28,1 milliards FCFA**) est constitué principalement des sous-secteurs de l'agriculture (**19,7 milliards FCFA**) et de l'hydraulique rurale (**5,5 milliards**)

Figure 10 : Répartition des tirages par secteur à la fin du mois de juin 2021



Source : DODP/DGBMFB

III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

La situation d'exécution du FNR affiche, au second trimestre 2021, un solde cumulé positif de **9,802 milliards FCFA** en fin juin 2021, soit une légère baisse de 64 millions par rapport à la même période de l'année précédente (**9,866 milliards FCFA**). Cette baisse se justifie par le paiement des pensions de retraite complémentaire et des rappels de pension y afférents depuis janvier 2021.

Les recettes du FNR se chiffrent en fin juin 2021 à **63,319 milliards FCFA**, dont **55,088 milliards FCFA** générés par le régime de base de retraite et 8,231 milliards FCFA par le régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à **53,517 milliards FCFA**, constitué des allocations de pension du régime général pour un montant **53,002 milliards FCFA** ; des allocations du régime complémentaire de **0,515 milliards FCFA**.

Le nombre total des cotisants est de 123 363 et le nombre de pensionnés de 70 014 en fin juin 2021, soit un rapport démographique de 1,8.

Tableau 6 : Situation d'exécution du FNR à la fin du deuxième trimestre 2021

	LF	T2_2020	T2_2021	Variation n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	111,75	61,14	63,319	2,179
dont régime complémentaire		3,519	8,231	4,712
Nombre de cotisants		113 680	123 363	
Dépenses (en milliards F CFA)	111,75	51,274	53,517	1,728
Nombre Pensionnaires		69 644	70 014	
Solde du FNR	0	9,866	9,802	-0,064

Source : DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DU SECTEUR PARAPUBLIC

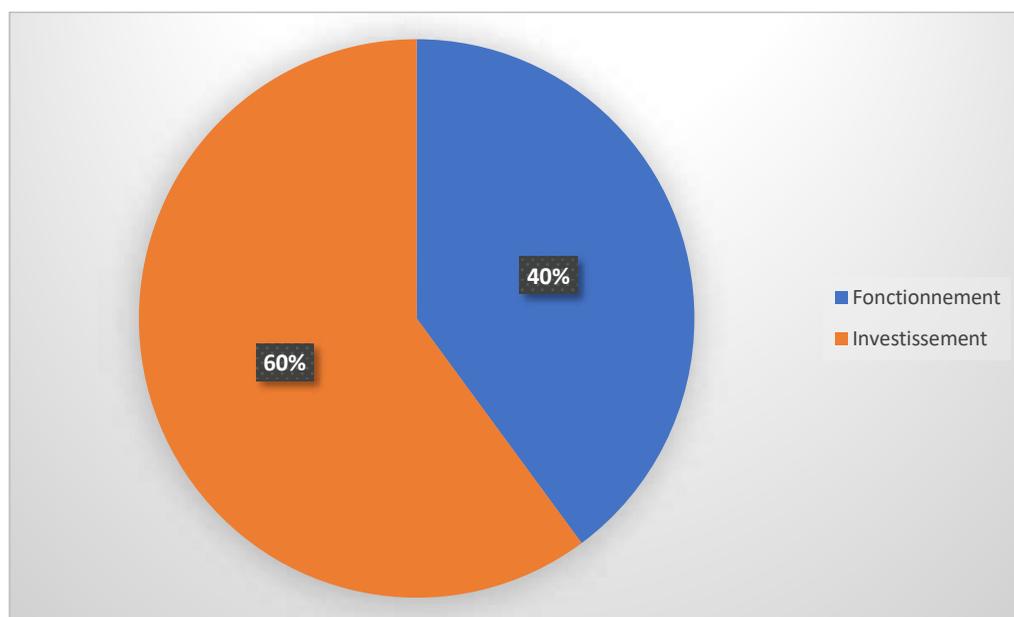
La situation d'exécution budgétaire du secteur parapublic au deuxième trimestre 2021 porte sur 100 organismes publics autonomes. Il s'agit de :

- 34 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 23 établissements publics de santé (EPS) ;
- 18 établissements d'enseignement supérieur publics (EESP) et centres des œuvres universitaires ;
- 25 autres organismes publics (6 EPIC, 2 EPST, 2 EPP, 12 ARD, 1 EPCS, CESE et CENA)

1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au second trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2021, un budget prévisionnel de **1518,668 milliards FCFA**, qui comprend des crédits de fonctionnement pour un montant de **605,131 milliards FCFA** (40% du budget) et d'investissement pour **913,537 milliards** (60%).

Figure 11 : Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au deuxième trimestre 2021



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les ressources de ces entités comprennent :

- les transferts attendus de l'État pour **480,964 milliards F CFA**, soit 31,7% des prévisions globales de recettes. Ils se décomposent en transferts courants de **234,130 milliards FCFA** (38,7% des recettes de fonctionnement) et en transferts en capital de **246,834 milliards FCFA** (27,0% des recettes d'investissement) ;
- les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) pour **449,719 milliards FCFA**, soit 29,6% des prévisions totales ;
- les ressources propres pour **585,822 milliards FCFA**, soit 38,6% des prévisions totales.

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à **189,599 milliards FCFA**. Elles représentent 31,3% du budget de fonctionnement et 12,5 % du budget total.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 30 juin 2021 s'élèvent à **458,510 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 30,2% des prévisions. Les transferts de l'Etat sont mobilisés à hauteur de **185,271 milliards FCFA**, soit 38,5 % des transferts prévus. Les transferts mobilisés sont constitués pour **121,668 milliards FCFA** de transferts courants et pour **63,603 milliards FCFA** de transferts en capital, soit des taux d'exécution respectifs de 52,0 % et 25,8%.

Le taux d'exécution des dépenses du budget s'établit à 25,6%, soit un montant de **387,505 milliards FCFA**. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **216,365 milliards FCFA** et celles d'investissement à **171,141 milliards FCFA**, soit des taux d'exécution respectifs de 35,7 % et 18,8% des prévisions.

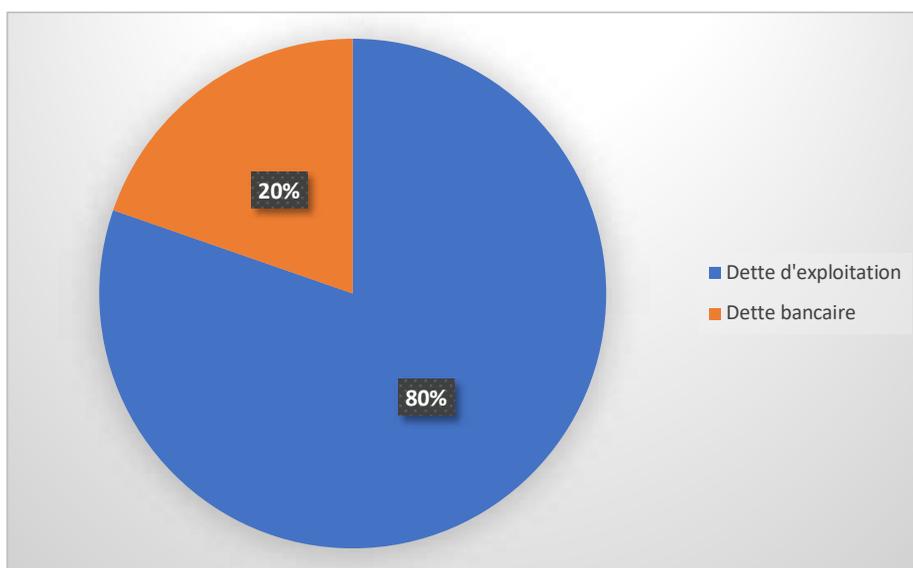
Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de **89,920 milliards**, soit 47,4% des prévisions.

3. Situation de la dette

La dette de ces structures s'élève à **267,486 FCFA** et se décompose ainsi qu'il suit :

- dette d'exploitation de **214,793 milliards FCFA** ;
- dette bancaire constituée d'emprunts et de découverts de **52,693 milliards FCFA**.

Figure 12 : Structure de la dette des entités suivies au deuxième trimestre 2021

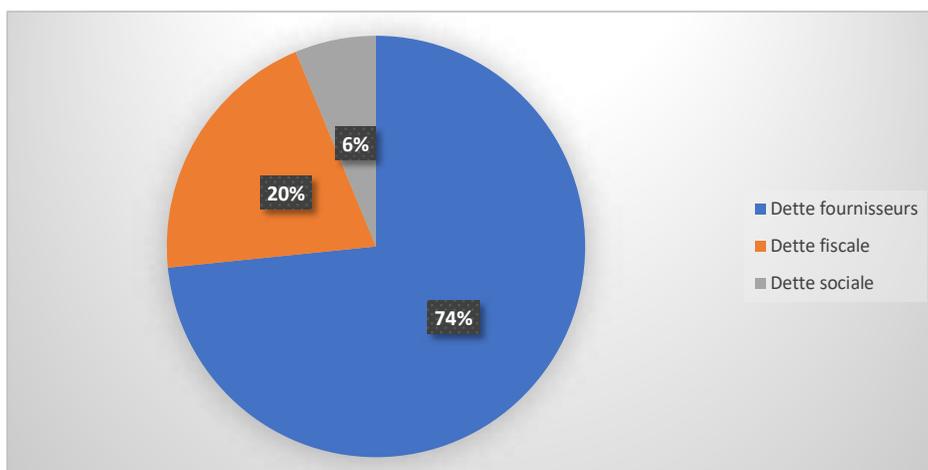


Source : DSP/DGCPT/MFB

La dette d'exploitation de ces structures se décompose ainsi qu'il suit :

- dette fournisseurs de **157,646 milliards FCFA** ;
- dette fiscale de **43,698 milliards FCFA** ;
- dette sociale de **13,449 milliards FCFA**.

Figure 13 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au premier trimestre 2021



Source : DSP/DGCPT/MFB

ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes du budget général à la fin du deuxième trimestre 2021 (en F CFA)

Nature de recettes	T2_2020	T2_2021
TOTAL RECETTES	1 347 940 433 356	1 278 852 302 484
A11 Recettes fiscales	1 148 480 324 527	1 144 192 867 580
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	415 143 168 063	404 301 103 111
A1111 Impôts à la charge des personnes physiques	171 418 401 030	162 069 671 196
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	241 018 059 404	240 511 271 975
A1113 Non ventilables	2 706 707 629	1 720 159 940
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	4 040 857 326	4 205 574 753
A113 Impôts sur le patrimoine	24 823 899 222	34 629 260 982
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	2 840 257 156	2 521 821 627
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	21 983 642 066	32 107 439 355
A114 Impôts sur les biens et services	541 075 680 893	526 736 533 028
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	390 072 917 311	356 372 350 745
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	383 854 554 635	349 941 105 494
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-
A1142 Accises	86 973 004 204	122 273 957 248
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	-
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	30 580 310 137	17 979 047 123
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	5 902 232 698	5 801 413 377
A11452 Autres	28 340 991 883	17 979 047 123
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	149 280 000 000	154 880 000 000
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	149 280 000 000	154 880 000 000
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
A116 Autres recettes fiscales	14 116 719 023	19 440 395 705
A13 Dons	102 550 009 856	48 151 679 597
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	94 481 743 086	48 151 679 597
A1311 Courants	35 115 129 000	4 417 500 000
A1312 En capital	59 366 614 086	43 734 179 597
A132 Reçus d'organisations internationales	8 068 266 770	-
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-
A14 Recettes non fiscales	96 910 098 973	86 507 755 307
A141 Revenu de la propriété	69 423 910 782	78 776 678 768
A1411 Intérêts	145 000 000	231 284 772
A1412 Dividendes	32 213 155 291	28 879 483 623
A1415 Loyers	37 065 755 491	49 665 910 373
A142 Ventes de biens et services	4 994 577 210	6 322 635 547
A1422 Droits administratifs	4 959 918 650	6 319 643 112
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	34 658 560	2 992 435
A143 Amendes, pénalités et confiscation	-	-
A145 Recettes diverses non identifiées	22 491 610 981,00	1 408 440 992,00

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépense

le tableau est disponible sur <https://budget.sec.gouv.sn>

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction à la fin du deuxième trimestre 2021 (en milliards FCFA)

	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale	Total
21 Présidence de la République	27,17	0,30	0,00	5,35	0,00	0,15	0,00	0,75	0,00	0,13	33,85
22 Assemblée Nationale	11,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,21
24 Conseil Economique Social et Environnemental	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,50
25 Conseil Constitutionnel	0,00	0,00	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,38
27 Cour Suprême	0,00	0,00	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,53
28 Cour des Comptes	0,00	0,00	2,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,71
29 Haut Conseil des Collectivités Territoriales	6,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,10
30 Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	7,49	0,00	0,00	0,67	0,00	0,00	0,87	0,00	0,50	0,35	9,88
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	4,48	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,53
32 Ministère des Forces Armées	0,00	44,60	23,94	0,00	0,00	0,57	1,99	0,00	0,44	0,43	71,96
33 Ministère de l'Intérieur	3,24	0,00	21,11	0,00	0,00	0,00	0,02	0,19	0,73	0,02	25,30
34 Ministère de la Justice	0,20	0,00	10,28	0,01	0,00	0,00	0,03	0,00	0,40	0,75	11,66
35 Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,80
37 Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	0,00	0,00	0,00	0,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	1,02
40 Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,00	0,00	0,04	9,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	9,71
41 Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,00	0,00	0,00	51,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	51,26
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,00	0,00	0,00	55,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	0,00	56,04
43 Ministère des Finances et du Budget	88,95	0,00	0,00	1,45	0,00	1,38	0,00	0,00	0,00	0,02	91,80
44 Ministère du Pétrole et des Energies	0,00	0,00	0,00	29,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	29,51
45 Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,00	0,00	0,00	5,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	5,76
46 Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	0,00	0,00	1,00	0,00	18,67	13,37	0,00	0,01	0,00	0,02	33,06
47 Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,00	0,00	3,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	3,46
49 Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,00	0,00	0,00	16,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	16,91

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction à la fin du deuxième trimestre 2021 (en milliards FCFA)

	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale	Total
50 Ministère de l'Education Nationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,01	33,69	0,00	33,73
52 Ministère des Sports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,30	0,02	0,01	6,33
53 Ministère de la Culture et de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,66	0,10	0,00	12,77
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,86	0,00	1,08	0,78	40,72
55 Ministère de la Jeunesse	0,02	0,00	0,00	4,30	0,00	0,00	0,03	1,44	0,00	0,01	5,80
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable	0,00	0,00	0,00	2,22	3,91	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	6,14
58 Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,24	2,18	3,42
59 Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	0,00	0,00	0,00	2,29	0,00	0,00	0,00	0,00	3,40	0,01	5,70
60 Charges non Réparties	88,21	0,00	0,00	26,76	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	1,02	116,49
61 Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	8,51	0,00	0,00	0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,38
62 Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,00	0,00	0,00	2,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,01	3,03
63 Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	0,00	0,00	6,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	6,24
64 Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	0,00	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	1,14
65 Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires	34,45	0,00	0,00	1,36	0,00	1,40	0,00	0,00	0,00	0,00	37,21
68 Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,25	8,31	9,55	0,00	0,00	0,00	0,00	18,11
71 Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	0,00	0,00	0,00	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,00	0,00	0,00	0,55	0,00	0,00	0,00	0,00	124,88	0,00	125,43
83 Ministère des Mines et de la Géologie	0,00	0,00	0,00	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,17
84 Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	0,00	0,00	5,12	0,00	2,50	0,00	0,00	0,00	33,95	41,57
Total	285,30	44,90	60,03	236,87	30,89	28,91	41,85	21,87	166,71	40,01	957,34

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses à la fin du deuxième trimestre 2021 (en milliards F CFA)

	3 Dépenses d'acquisition de biens et services	4 Dépenses de transferts courants	5 Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6 Dépenses de transferts en capital	Total
01 Services généraux des administrations publiques	70,32	127,22	9,62	78,15	285,30
02 Défense	17,42	0,56	3,04	23,87	44,90
03 Ordre et sécurité publics	20,98	14,70	10,78	13,56	60,03
04 Affaires économiques	5,13	114,62	4,20	112,93	236,87
05 Protection de l'environnement	2,07	15,30	4,25	9,28	30,89
06 Logements et équipements collectifs	0,92	13,07	1,51	13,41	28,91
07 Santé	7,68	19,44	2,18	12,55	41,85
08 Loisirs, culture et culte	5,15	10,84	3,23	2,65	21,87
09 Enseignement	33,65	113,24	14,07	5,76	166,71
10 Protection sociale	1,66	11,40	1,39	25,56	40,01
Total	164,97	440,39	54,27	297,71	957,34

Annexe 5 : Situation des dépenses en capital sur ressources extérieures par source de financement à la date du 30 juin 2021 (en FCFA)

Partenaires	Projets	Montants ordonnancés en FCFA			
		Prêts projets	Dons en capital	Total	PART RELATIVE %
ADFD	2	716 346 400,00		716 346 400,00	0%
AFD	14	18 930 977 268,53	4 112 865 289,83	23 043 842 558,36	6%
BAD	21	32 228 051 812,04	1 026 343 385,00	33 254 395 197,04	9%
BADEA	5	1 640 791 000,00		1 640 791 000,00	0%
BANK OF AFRICA (BOA)	1	819 019 462,00		819 019 462,00	0%
BANQUE MONDIALE	28	65 256 626 702,82	5 965 448 598,00	71 222 075 300,82	20%
BEI	1	1 771 083 900,00		1 771 083 900,00	0%
BID	21	55 825 041 305,19		55 825 041 305,19	15%
BOAD	9	8 026 607 345,60		8 026 607 345,60	2%
BPI France	1	16 123 261 873,00		16 123 261 873,00	4%
Espagne/BANCO SATANDER	1	1 006 935 137,00		1 006 935 137,00	0%
EXIM BANK (INDE)	1	1 246 392 763,20		1 246 392 763,20	0%
EXIM BANK (KOREA)	2	2 333 003 252,00		2 333 003 252,00	1%
EXIM BANK CHINE	3	15 733 477 057,11		15 733 477 057,11	4%
FIDA	3	728 445 359,00	521 584 312,00	1 250 029 671,00	0%
Fonds Koweïtien	1	1 759 802 316,00		1 759 802 316,00	0%
FONDS NORDIQUE	1		411 881 843,00	411 881 843,00	0%
FONDS SAOUDIEN (FSD)	1	2 718 391 383,00		2 718 391 383,00	1%
GIZ	20		8 886 100 579,80	8 886 100 579,80	2%
Industrial and Commercial Bank of China	1	1 180 260 144,00		1 180 260 144,00	0%
Italie	3	5 533 183 586,79	483 935 500,00	6 017 119 086,79	2%
JICA	2	889 349 910,00	1 925 962 415,00	2 815 312 325,00	1%
KFW	3		4 952 565 480,17	4 952 565 480,17	1%
NATIXIS	1	4 868 434 139,66		4 868 434 139,66	1%
OFID	1	820 869 618,00		820 869 618,00	0%
ORIO	1		42 852 359,00	42 852 359,00	0%
PAYS BAS	1		996 495 561,08	996 495 561,08	0%
PNUD	3		346 666 438,00	346 666 438,00	0%
SOCIETE GENERALE DES BANQUES	3	28 152 292 876,11		28 152 292 876,11	8%
Standard Chartered Bank	1	41 901 276 851,40		41 901 276 851,40	12%
Union Européenne (UE)	4		1 041 030 254,83	1 041 030 254,83	0%
USAID	4		19 582 088 760,00	19 582 088 760,00	5%
TOTAL	164	310 209 921 462,44	50 295 820 775,71	360 505 742 238,15	100%



Direction générale du Budget

www.budget.gouv.sn